

Assemblée régulière du 6 juillet 2023

2023-07-69	Adoption de l'ordre du jour
2023-07-70	Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 1 juin 2023
2023-07-71	Carte de crédit Desjardins – Demande et gestion du compte
2023-07-72	Comptes à recevoir
2023-07-73	Comptes à payer
2023-07-74	Approbation des salaires
2023-07-75	Contrat de location - Photocopieur
2023-07-76	Fin de la période d'essai – Chef logistique
2023-07-77	Fin de probation – Chef à la formation
2023-07-78	Embauche - Pompiers
2023-07-79	Combattants auxiliaires SOPFEU
2023-07-80	Autorisation de signature d'une entente - Technicienne en prévention incendie
2023-07-81	Levée de l'assemblée

Le 10 juillet 2023

À une séance régulière du Conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, tenue dans la salle du caucus située au 50, rue Saint-Joseph, le 6 juillet 2023 à quinze heures (15h00), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Richard Forget, président	André Ibghy, membre
Sébastien Lajoie, greffier-trésorier	Francis Corbeil, membre
Gabrielle Labonté, adjointe administrative	Michel Bazinet, membre
	Dominique Forget, membre

Était absent : Frédéric Broué, vice-président

Ouverture de la séance

2023-07-69

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE

les membres du conseil d'administration ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance de l'assemblée;

CONSIDÉRANT QUE

les membres de l'assemblée ont pris connaissance de l'ordre du jour avec la modification suivante :

Ajout du point suivant :

12 - Autorisation de signature d'une entente – Technicienne en prévention incendie

Il est proposé par André Ibghy

et résolu à l'unanimité des membres :

QUE le conseil d'administration de la Régie Incendie des Monts accepte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2023-07-70

Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 1 juin 2023

CONSIDÉRANT QUE

le directeur a remis une copie de ce procès-verbal au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquent il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve le procès-verbal de l'assemblée du 1er juin 2023.

ADOPTÉE

2023-07-71

Carte de crédit Desjardins – Demande et gestion du compte

CONSIDÉRANT QU'

à des fins d'opération, de gestion et d'efficacité, il est opportun de procéder à une demande pour obtenir une carte de crédit Visa Affaires auprès de la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Agathe-des-Monts;

Il est proposé par Dominique Forget

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la personne morale délègue aux personnes identifiées ci-après le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération ») ;

QUE la personne morale soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes les autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applications ainsi que des intérêts et des frais applicables ;

QUE la personne morale s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités

QUE les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elles aient tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes ;

QUE les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant ;

Nom des déléguées (personnes autorisées à gérer le compte) :

- Sébastien Lajoie, directeur général et greffier trésorier
- Valérie Villeneuve, commis à la comptabilité

QUE la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, président et Sébastien Lajoie, greffier-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2023-07-72

Comptes à recevoir

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes à recevoir au 27 juin 2023.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, président et Sébastien Lajoie, greffier-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2023-07-73

Comptes à payer

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les comptes à payer au 27 juin 2023, au montant de 73 064.67\$.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, président et Sébastien Lajoie, greffier-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2023-07-74

Approbation des salaires

Il est proposé par Francis Corbeil, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts approuve les listes des salaires ci-dessous :

Description	Montant	Période	Date de la liste
Salaire des élus Paie #7	930.13 \$	CA juin 2023	2023-06-21
PP12 - 2023	77 672.45 \$ (SOPFEU 10 560,31\$)	Période du 2023/04/30 au 2023/05/13	2023-06-08
PP13 - 2023	131 558.94 \$ (SOPFEU 62 917,18\$)	Période du 2023/05/28 au 2023/06/10	2023-06-21

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, président et Sébastien Lajoie, greffier-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2023-07-75

Contrat de location - Photocopieur

CONSIDÉRANT QUE

l'avis de non renouvellement du contrat d'entretien numéro 176139 avec Juteau Ruel pour le photocopieur Samsung X7600LX prenant fin le 3 juin 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE

la Régie doit se munir d'un appareil photocopieur pour le bon fonctionnement de son service ;

CONSIDÉRANT

les propositions reçues ;

Il est proposé par André Ibghy

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise le directeur à signer un contrat avec Robert Légaré, pour un photocopieur TA4054ci de Kyocera pour une location de 66 mois au coût de 188,27\$ par mois, le tout selon leur soumission datée du 14 juin 2023.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, président et Sébastien Lajoie, greffier-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2023-07-76

Fin de la période d'essai – Chef logistique

CONSIDÉRANT QUE

le chef à la logistique, Laurent Pichon, a terminé sa période d'essai d'une durée d'un (6) mois ;

Il est proposé par Dominique Forget

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prolonge la période d'essai du chef à la logistique Laurent Pichon pour une période de 6 mois, soit jusqu'au 6 février 2024.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, président et Sébastien Lajoie, greffier-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2023-07-77

Fin de probation – Chef à la formation

CONSIDÉRANT QUE

le chef à la formation, Philippe Malherbe, a terminé sa période d'essai d'une durée d'un (6) mois ;

Il est proposé par Dominique Forget

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts prolonge la période d'essai du chef à la formation Philippe Malherbe pour une période de 6 mois, soit jusqu'au 6 février 2024.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, président et Sébastien Lajoie, greffier-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2023-07-78

Embauche - Pompiers

CONSIDÉRANT QUE
des postes de pompiers sont vacants;

CONSIDÉRANT QU'
il y a lieu de combler ces postes;

CONSIDÉRANT QUE
suite au processus de recrutement et de sélection, il a été permis de retenir des candidats;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres:

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise l'embauche des personnes ci-dessous à titre de pompier à l'essai, en date 6 juillet 2023, le tout selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

- Bernier, Alexandre
- Cloutier, Simon
- Cottrez-Massicotte, Antoine
- Fortin-Lavergne, Frédéric
- Gagné, Anthony-Edward
- Garcia-Montoya, Dereck Antonio
- Heppell, Jordan
- Jobin, Zacharie
- Tilly, Sébastien

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, président et Sébastien Lajoie, greffier-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2023-07-79

Combattants auxiliaires SOPFEU

CONSIDÉRANT QUE
la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) a pour mandat la prévention, la détection et la suppression des incendies de forêt au Québec ;

CONSIDÉRANT QUE
la SOPFEU conclut des ententes avec des fournisseurs afin de combler ses besoins occasionnels de combattants auxiliaires pour la suppression des incendies de forêt ;

CONSIDÉRANT QU'
en vertu de l'article 2 du Règlement sur les agences de placement, la Régie peut devenir un fournisseur de main d'œuvre pour la SOPFEU ;

CONSIDÉRANT QUE

la Régie peut embaucher du personnel extérieur afin de satisfaire l'entente avec la SOPFEU, le tout selon les conditions établies par la lettre d'entente conclue avec le Syndicat de la Régie incendie des Monts ;

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, président et Sébastien Lajoie, greffier-trésorier, à signer la présente résolution.

CONSIDÉRANT QUE

ces personnes sont appelées à intervenir strictement comme combattant auxiliaire et ne peuvent pas intervenir sur les autres types d'appels d'urgence pour la Régie ;

CONSIDÉRANT QUE

cette embauche est renouvelable automatiquement chaque année, pour la même période, et que si la personne ne revient pas l'année suivante, elle met fin automatiquement à son lien d'emploi avec la Régie ;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise l'embauche des personnes ci-dessous à titre de combattant auxiliaire pour la Régie, en date du 11 juin 2023.

Nom	Prénom
Agliata	Gaelle
Chalifoux	Miguel
Chauvin	Rendy
Clot	Michael
Dupuis	Mathias
Fairfield-Lemieux	Jacob
Filion	Marc-André
Fortier	Dominic
Lamarche	Gaetan
L'heureux	Daniel
Loyer	Jonathan
Marleau	Willam
Martin	Samuel
Massé	Mathieu
Morin	Justin
Ouimet	Denis
Perreault	Mathieu
Poirier Léonard	Viviane
Quevillon	Charles
Robitalle	Gabriel
Sansoucy-Mainville	Félix
Saumure	Marc-André

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, président et Sébastien Lajoie, greffier-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2023-07-80

Autorisation de signature d'une entente - Technicienne en prévention incendie

CONSIDÉRANT

les besoins de la Régie pour un poste de Technicien en prévention incendie;

CONSIDÉRANT QUE

la Régie peut conclure une entente dans le but d'obtenir des services, selon l'article 29.5 de la *Loi des cités et villes*;

Il est proposé par André Ibghy

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts autorise le contrat de services de travailleuse autonome avec madame Julie Venne.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, président et Sébastien Lajoie, greffier-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

Période de questions d'ordre général

2023-07-81

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Francis Corbeil, membre et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 15h05.

Richard Forget, président

Sébastien Lajoie, greffier-trésorier